

Qu'est-ce qu'un pronom possessif ?

Un **pronom possessif** est un mot qui remplace un nom commun précédé d'un déterminant possessif.

Exemple :

- *Mon stylo ne marche plus* → *le mien ne marche plus.*
- Le pronom possessif « le mien » remplace le nom commun « stylo » qui est précédé du déterminant possessif « mon ».

Tableau : liste des pronoms possessifs

La forme du **pronom possessif** varie selon le genre et le nombre du nom qu'il remplace. Elle varie également selon la personne que ce nom représente.

	singulier		pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
1 ^{ère} pers du singulier	le mien	la mienne	les miens	les miennes
2 ^{ème} pers du singulier	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
3 ^{ème} pers du singulier	le sien	la sienne	les siens	les siennes
1 ^{ère} pers du pluriel	le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
2 ^{ème} pers du pluriel	le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
3 ^{ème} pers du pluriel	le leur	la leur	les leurs	les leurs

Exemple :

- *C'est ma voiture* → *C'est la mienne.*
- Le pronom possessif « la mienne » remplace « ma voiture ».
- Il est à la 1^{ère} personne du singulier et au féminin comme « ma voiture ».